



DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

ENTREPRISE BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION :

Représentée par :

Adresse :

À : Code Postal :

Téléphone : Télécopie : E mail

MAÎTRE D'OUVRAGE (ou propriétaire) :

Représentée par :

Adresse :

À : Code Postal :

Téléphone : Télécopie : E mail

NATURE DES TRAVAUX (ex : ravalement de façade, réfection de toiture, etc....) :

ADRESSE DU CHANTIER :

Parcelles cadastrales : Section : N°

NATURE DE LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : : demande initiale : renouvellement

: échafaudage sur pieds : échafaudage en console : échafaudage volant : échafaudage roulant

: benne à gravats : goulotte d'évacuation des gravats

: installation d'une grue : engin de chantier : bétonnière : bungalow de chantier

: dépôt de matériaux : dépôt de matériel

: clôture de chantier : Autres (préciser)

DUREE PREVISIONNELLE DU CHANTIER : du : au :

et du : au :

AUTORISATION DE TRAVAUX DEJA OBTENUE :

: permis de construire : déclaration de travaux : permis de démolir : travaux exemptés de permis

N° : en date du :

Déposée en mairie le :

AVIS DU MAIRE : : favorable : défavorable : favorables avec réserves :

Le :

L'autorisation d'occuper le domaine public est accordée au pétitionnaire à titre personnel, de façon précaire et révoquée.
Elle ne peut, en aucun cas, être prêtée, louée ou cédée

Fait à, le

Signature

**NB : Cette demande est à déposer en Mairie 1 mois avant la date prévue pour le début des travaux.
Les travaux ne peuvent se réaliser tant que l'autorisation de voirie n'est pas délivrée.**